

Container label

Relenya^{MD}

GROUPE

3

FONGICIDE

Fongicide pour le Traitement des Semences

Traitement des semences pour utilisation dans le canola/colza, le maïs, le sous groupe de culture 6C Graines sèches de légumineuses (y compris le pois sec, pois chiche et lentilles), le soya et le blé

Concentré en suspension

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Mefentrifluconazole..... 400 g/L

Contient du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 %, du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0400 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0240 %, à titre d'agents de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION 33407

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 0,1 L à Vrac

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

RELENYA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Sensibilisant potentiel de la peau.
3. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.
4. NE PAS appliquer d'une manière qui fera en sorte que ce produit va entrer en contact avec les travailleurs ou autres personnes, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'une dérive. Seuls les manutentionnaires (mélange, chargement et application) portant un équipement de protection personnel peuvent être présents dans l'environnement immédiat lorsque la semence est traitée ou ensachée.
5. S'il vous plaît se référer à la brochure pour l'équipement de protection personnel.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement et la température idéale d'entreposage est au-dessus du point de congélation. Si **Relenya** gèle, l'amener à la température de la pièce et agiter avant de l'utiliser.
2. Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou les animaux.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange dans le plancher.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenant Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants Non Réutilisables

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Relenya^{MD}

Fongicide pour le Traitement des Semences

Traitement des semences pour utilisation dans le canola/colza, le maïs, le sous groupe de culture 6C Graines sèches de légumineuses (y compris le pois sec, pois chiche et lentilles), le soya et le blé

Concentré en suspension

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Mefentrifluconazole..... 400 g/L

Contient du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 %, du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0400 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0240 %, à titre d'agents de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION 33407

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 0,1 L à Vrac

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

RELENYA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

INFORMATION GÉNÉRALE

Relenya est un fongicide pour le traitement des semences qui offre une protection en prévention sur la semence et pour les plantules contre les maladies transmises par la semence et le sol chez le canola/colza, maïs, le sous groupe de culture 6C Graines sèches de légumineuses (y compris le pois sec, pois chiche et lentille), le soya et le blé. **Relenya** est efficace contre les maladies causées par *Fusarium* spp. et la carie commune (*Tilletia controversa*). Effectuer toutes les applications en respectant le mode d'emploi sur cette étiquette.

MODE D'ACTION

Le mefentrifluconazole, l'ingrédient actif de **Relenya**, inhibe la biosynthèse de la dé-méthylation de stérols (DMI) ce qui perturbe la synthèse des membranes cellulaires et est classé par le Fungicide Resistance Action Committee (FRAC) comme un fongicide du Groupe 3.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Sensibilisant potentiel de la peau.
3. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.
4. NE PAS appliquer d'une manière qui fera en sorte que ce produit va entrer en contact avec les travailleurs ou autres personnes, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'une dérive. Seuls les manutentionnaires (mélange, chargement et application) portant un équipement de protection personnel peuvent être présents dans l'environnement immédiat lorsque la semence est traitée ou ensachée.
5. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et les laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
6. Nettoyer l'équipement soigneusement après l'usage.

Variétés de semences	Tâches	ÉPP/ Contrôles techniques
Pour le traitement de semences commerciaux (y compris les systèmes de traitement mobiles)		
Toutes les variétés de semences	Système de transfert fermé seulement	Le transfert fermé comprend l'équipement de mélange, de chargement, d'étalonnage et de traitement fermés.
	Préposés au traitement des semences	Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté pendant le mélange, le

Variétés de semences	Tâches	ÉPP/ Contrôles techniques
		chargement, l'application, l'ensachage, le coulage, l'empilement des sacs de semences traitées et pour toute autre activité qui nécessitent la manipulation de semences traitées.
	Activités de nettoyage et de réparation	Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté pendant les activités de nettoyage et de réparations.
Pour l'équipement de traitement de semences à la ferme		
Toutes les variétés de semences	Système de transfert ouvert ou fermé	Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques des chaussettes, des chaussures et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté pendant les activités de mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations et toute autre activité qui nécessitent la manipulation de semences traitées.
	Préposés au traitement des semences	
	Activités de nettoyage et de réparation	
Pour l'ensemencement des semences traitées		
Toutes les variétés de semences	Préposés à l'ensemencement	Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques des chaussettes, des chaussures et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté pendant la manipulation et l'ensemencement de semences traitées.
	Tracteur à cabine fermé	Utiliser un tracteur à cabine fermé pendant l'ensemencement. Des gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Incorporer adéquatement la semence dans le sol.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Le méfentrifluconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du méfentrifluconazole dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

DIRECTIONS POUR L'APPLICATION

Le **Relenya** peut être utilisé à la ferme et dans des installations de traitement commercial en transfert fermé. Un transfert fermé comprend un mélange, chargement, étalonnage et équipement de traitement fermés.

Appliquer le **Relenya** comme un mélange à base d'eau utilisant une bouillie standard, un écoulement par gravité ou un équipement d'application de traitement de semences de type brume. La quantité exacte d'eau nécessaire pour fournir la bouillie ou le taux de liquide (mL/100 kg de semence) pour un recouvrement optimal est difficile à prédire puisque les conditions climatiques, chaudes ou froides, le type de semences, la surface et l'équipement utilisé ont tous un impact sur le recouvrement. Consulter un spécialiste du traitement de semences concernant la dose de solution liquide recommandée pour les cultures à traiter avec le **Relenya**. La quantité requise du **Relenya** devrait être diluée avec le volume d'eau recommandée qui

procurera un recouvrement uniforme et complet sur la surface de la semence. Une application uniforme sur la semence et un recouvrement complet sont nécessaires pour la sécurité de la semence et la meilleure protection contre les maladies. La semence devra être saine et nettoyée adéquatement avant le traitement.

L'acheteur du **Relenya** est responsable d'assurer que toutes les semences traitées avec ce produit soient colorées de façon appropriée afin de prévenir une utilisation accidentelle en alimentation humaine ou animale.

MODE D'EMPLOI

Appliquer les doses recommandées de **Relenya** avec un équipement de traitement de semences tel que spécifié. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un étalonnage adéquat.

CANOLA/COLZA	
Maladies supprimées	Dose de produit utilisée en mL/100 kg de semence
Pourriture des grains (fonte des semis en prélevée) causée par <i>Fusarium</i> spp.	12,5 à 50 (5 à 20 g ai/100 kg de semence)
Utiliser la dose la plus élevée si le semis est effectué en sols froids et humides ou si la pression de maladies est prévue être forte.	

MAÏS (maïs de grande culture, à éclater, sucré et de semence)	
Maladies ciblées supprimées	Dose de produit utilisée en mL/100 kg de semence
Pourriture des grains (fonte des semis en prélevée), fonte des semis en postlevée et fonte des semis causée par <i>Fusarium</i> spp. transmise par le sol	12,5 à 25 (5 à 10 g ai/100 kg de semence) Basé sur un calibre de grains de 3527 semences/kg
Pourriture des grains (fonte des semis en prélevée), fonte des semis en postlevée et fonte des semis causée par <i>Rhizoctonia solani</i> transmise par le sol	25 (10 g ai/100 kg de semence) Basé sur un calibre de grains de 3527 semences/kg
Ajuster ces doses de Relenya si nécessaire pour d'autres calibre de grains, maintenir une dose minimale de 0,014 mg ia par semence (densité = 1,15 g par mL).	
Utiliser la dose la plus élevée si le semis est effectué en sols froids et humides ou si la pression de maladies est prévue être forte.	

SOUS GROUPE 6C: GRAINES SÈCHES DE LÉGUMINEUSES ET SOUS GROUPE DES HARICOTS

Lupin (*Lupinus* spp.), (y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); **Haricot** (*Phaseolus* spp.) (y compris le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de Lima [sec], le petit haricot blanc, le haricot pinto, le haricot d'Espagne, le haricot vert, le haricot tépary et le haricot jaune); **Dolique** (*Vigna* spp.) (y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir); gourgane (fève des marais) (*Vicia faba*); **Pois chiche**; Guar; Dolique d'Égypte; Lentille (*Lens esculenta*); **Pois** (*Pisum* spp.) (y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le petit pois anglais, le pois des champs, le petit pois de jardin, le petit pois vert, le pois mange-tout et le pois sugar snap); Pois cajan sec.

Maladies supprimées	Dose de produit utilisée en mL/100 kg de semence
Pourriture des grains et fonte des semis causé par <i>Fusarium</i> spp. et transmise par le sol Pourriture des grains (fonte des semis en prélevée), fonte des semis en postlevée et fonte des semis causée par <i>Rhizoctonia solani</i> transmise par le sol.	12,5 à 50 (5 à 20 g ai/100 kg de semence)
Utiliser la dose la plus élevée si le semis est effectué en sols froids et humides ou si la pression de maladies est prévue être forte.	

SOYA

Maladies supprimées	Dose de produit utilisée en mL/100 kg de semence
Pourriture des grains (fonte des semis en prélevée), fonte des semis en postlevée et fonte des semis causée par <i>Fusarium</i> spp. et <i>Rhizoctonia solani</i> transmise par le sol.	12,5 à 50 (5 à 20 g ai/100 kg de semence)
Utiliser la dose la plus élevée si le semis est effectué en sols froids et humides ou si la pression de maladies est prévue être forte.	

BLÉ (printemps, hiver, dur et triticales)	
Maladies supprimées	Dose de produit utilisée en mL/100 kg de semence
Pourriture des grains (fonte des semis en prélevée), fonte des semis en postlevée et fonte des semis causée par <i>Fusarium</i> spp.	12,5 à 25 (5 à 10 g ai/100 kg de semence)
Carie commune causée par <i>Tilletia controversa</i>	
Utiliser la dose la plus élevée si le semis est effectué en sols froids et humides ou si la pression de maladies est prévue être forte.	

RESTRICTIONS D'EMPLOI

- Ne pas utiliser de semences traitées pour l'alimentation humaine et animale ou pour l'extraction d'huile.
- Ne pas entreposer **Relenya** près de la nourriture de consommation humaine ou animale.
- Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale.
- Toute semence traitée avec ce produit doit être complètement tachée et arborer une couleur évidente ou être enduite d'un matériau qui la rende bien visible. **Relenya** est vendu uniquement aux personnes capables de se conformer à ces exigences. Les règles relatives à la coloration des semences traitées, imposées par la "Loi sur les semences", doivent être suivies à la lettre lors de l'utilisation de ce produit.

ÉTIQUETAGE DES SEMENCES

LES SEMENCES TRAITÉES DOIVENT ÊTRE ÉTIQUETÉES COMME SUIT:

"Cette semence a été traitée avec le **Relenya** qui contient du mefentrifluconazole. NE PAS l'utiliser pour l'alimentation humaine et animale ou pour l'extraction d'huile. Entreposer à l'écart des aliments pour animaux et humains."

"Les personnes préposées à la manutention ou le semis des grains traités, doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les personnes préposées à la manutention des semences traitées devraient porter un masque antipoussière approprié."

"Toutes les semences dispersées ou exposées doivent être incorporées dans le sol ou autrement nettoyées de la surface du sol. "

ENTREPOSAGE DE SEMENCES

Le traitement hautement mécanisé de semence endommagée, semence identifiée comme ayant une faible vigueur et une qualité médiocre ou une semence ayant été entreposée dans de mauvaises conditions (humidité élevée lors de l'entreposage, teneur en eau à l'intérieur du plan d'entreposage des grains, ou grains laissés au sol) peuvent provoquer une diminution de la germination et/ou réduction de la vigueur de la semence et des plantules. Traiter et effectuer des tests de germination sur un petit échantillon de semence avant le traitement de quantités commerciales avec **Relenya**. En raison de la qualité de semence et des conditions d'entreposage hors du contrôle de BASF Canada Inc., BASF Canada Inc. n'offre aucune réclamation ou garantie reportée en lien avec la germination de la semence traitée avec **Relenya**.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, **Relenya** contient du fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Relenya** et d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation le **Relenya** ou d'autres fongicides du groupe 3 avec des fongicides appartenant d'autres groupes qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter des applications consécutives d'autres fongicides du groupe 3.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer BASF Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à **Relenya** chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour de plus amples d'information et pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 ou le site Internet www.agsolutions.ca.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement et la température idéale d'enteposage est au-dessus du point de congélation. Si **Relenya** gèle, l'amener à la température de la pièce et agiter avant de l'utiliser.
2. Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou les animaux.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange dans le plancher.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenant Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants Non Réutilisables

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.